



Yacht-Club de Vernon

Assemblée Générale 2018

Les membres du Yacht Club de Vernon sont convoqués à
l'Assemblée Générale 2018 qui aura lieu le
Samedi 2 mars 2019 à 15 heures
Salle de la Goutte de Lait, Villa Castelli,
12 rue St-Lazare, Vernon

A l'ordre du jour :

- ✓ Rapport moral
- ✓ Compte rendu d'activité
- ✓ Rapport EDVI
- ✓ Compte rendu financier
- ✓ Projets, activités et calendrier 2019
- ✓ Questions diverses
- ✓ Élection du Conseil d'Administration

Venez nombreux, nous comptons sur vous, membres du club, parents et sympathisants.

A l'issue de l'Assemblée Générale, vous serez invités à partager le verre de l'amitié.

Rappel article III.6 du Règlement Intérieur adopté le 30 janvier 2016, concernant les électeurs :

Est électeur tout membre actif, pratiquant ou dirigeant adhérent à l'association depuis au moins 4 mois et ayant acquitté à ce jour les cotisations échues, âgé de 16 ans au moins, au jour du vote.

Dans ces mêmes conditions, **le représentant légal** d'un ou plusieurs adhérents mineurs âgé de moins de 16 ans **est également électeur**. Cette représentation unique est distincte de la capacité éventuelle du représentant en tant qu'électeur.

En cas d'indisponibilité, veuillez transmettre un **pouvoir** (ci-joint) à un membre présent de l'assemblée ou une copie scannée par mail à info@yc-vernon.fr.



Yacht-Club de Vernon

Assemblée Générale 2018

POUVOIR

Je soussigné, ,
membre du YCV ou représentant légal d'un ou plusieurs membres mineurs du YCV,
..... ,
donne pouvoir à M., Mme, Melle
de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le Samedi 2 mars 2019 à 15
heures (salle de la Goutte de Lait, Villa Castelli, 12 rue St-Lazare 27200 Vernon) pour
participer aux discussions, aux votes pour l'approbation des différents rapports présentés et
à l'élection du Conseil d'Administration.

Fait à , le

Signature, à faire précéder de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".